

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Continuous pagination.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'UNION MEDICALE

## DU CANADA.

---

Revue Medico-chirurgicale paraissant tous les mois.

---

Rédacteur en Chef: }  
J. P. ROTTOT, M. D.

Assistants-Rédacteurs:  
A. DAGENAI, M. D.  
L. J. P. DESROSIERS, M. D.  
GEO. GRENIER, M. D.

---

Vol. II.

JUIN 1873.

No. 6.

---

### TRAVAUX ORIGINAUX.

---

**Traitement des épanchements de l'articulation du genou par aspiration**, par A. T. BROUSSEAU, M. D. professeur de Botanique à l'École de Méd. et de Chirurgie de Montréal, chirurgien à l'Hôtel-Dieu, etc.

---

Nous ne ferons point ici de théories soit sur les causes, soit sur le mode de formation des épanchements dont l'articulation du genou est si souvent le siège. C'est seulement dans un but d'utilité pratique, que nous étudierons ce moyen de traitement, d'une simplicité remarquable, que nous avons vu employer toujours avec succès dans les hôpitaux de Paris.

Disons tout de suite que l'aspiration est d'une *innocuité* complète, c'est là le point capital à considérer, car la crainte d'avoir des inflammations articulaires à la suite de cette petite opération, pourrait faire reculer les praticiens devant son emploi.

Il ne faut pas, en effet, confondre cette ponction véritable-

ment capillaire, cette piqûre légère, avec les ponctions, soit simples, soit suivies d'injections irritantes qu'avaient essayées autrefois plusieurs chirurgiens, tels que Velpeau, Bonnet, &c.

Les épanchements de l'articulation du genou ont presque toujours été traités de la même manière.

Citons d'abord le calomel jusqu'à salivation, le sel ammoniacal *intus et extra*, l'iode de potassium, le badigeonnage à la teinture d'iode, le vésicatoire ; enfin les raies de feu, les appareils inamovibles, la compression continue, la ponction de l'article, soit simple à l'aide du trocart ordinaire soit suivi d'injections irritantes, &c.

De tous ces moyens, le meilleur est certainement la compression aidée des appareils inamovibles ; son seul inconvénient est sa longue durée.

La ponction dite sous cutanée, pratiquée en suivant un trajet oblique, peut éviter le parallélisme des deux ouvertures et l'entrée de l'air, mais le liquide épanché est généralement très visqueux, il ne s'échappe pas par jets, ne s'écoule qu'avec peine, et sa sortie doit être facilitée par des pressions exercées sur le genou ; ce massage peut être lui-même la cause d'une synovite.

Ces inconvénients sont évités par l'aspiration, avec les appareils Potain ou Dieulafoy. De plus, leur innocuité permet de renouveler l'aspiration autant de fois et aussi souvent que le chirurgien le juge à propos.

#### MANUEL OPÉRATOIRE.

Le malade est dans le décubitus dorsal, la jambe à opérer est placée dans l'extension, afin de refouler en avant le liquide épanché. La rotule est alors fortement soulevée. Dans cette position, les surfaces articulaires du fémur et du tibia sont assez en contact pour laisser en arrière peu ou point de liquide.

On entoure alors de bandes de flanelle ou de bandes élastiques l'articulation du genou, afin d'exercer, pendant l'aspiration, une compression graduée.

Lorsqu'on a terminé ces préparatifs, on anesthésie là où se fera la piqûre (car bien que la douleur, occasionnée par l'aiguille, soit presque nulle, il vaut mieux procurer au malade cette petite satisfaction, qui l'encouragera à se laisser faire plusieurs ponctions consécutives, si cela est devenu nécessaire.)

A cet effet on peut se servir de l'appareil de Richardson (pulvérisation de l'éther) mais en général un mélange réfrigérant seul suffit.

Ces précautions prises, on arme l'aspirateur, et on introduit l'aiguille dans le cul-de-sac externe de la synoviale articulaire, au niveau de l'extrémité supérieure et externe de la rotule. Pour introduire facilement l'aiguille, il est bon de combiner les mouvements de pression et de rotation en la faisant rouler entre le pouce et l'index. Dès que l'aiguille rencontre le liquide, celui-ci se précipite dans l'aspirateur. Il faut bien se garder de faire aucune manœuvre sur l'articulation, de peur d'irriter la séreuse. Le liquide évacué, on retire brusquement l'aiguille et la petite opération est terminée.

Le malade reste couché—le genou fortement comprimé au moyen de la ouate et d'une bande roulée, et au bout de 24 heures on lève le pansement pour observer ce qui s'est passé.

Si le liquide ne s'est pas reformé, il ne reste qu'à continuer la compression durant quelques jours. Si au contraire, le liquide s'est renouvelé, il faut sans hésiter pratiquer l'aspiration et exercer la compression tout comme la première fois. Aussitôt que le liquide se renouvelle, il faut immédiatement aspirer, c'est *delà* que dépend le succès de l'opération.

En résumé, les avantages du traitement que nous venons d'indiquer sont : l'innocuité de la piqûre, la douleur qui est presque nulle, mais qui peut être évitée par l'anesthésie locale.

L'opération est aussi simple et aussi facile que les injec-

tions morphinées que l'on confie aujourd'hui à tous les élèves de garde dans les hôpitaux.

Il est *impossible* d'introduire de l'air dans l'articulation, puisque la synoviale est mise en contact avec un milieu dans lequel on a fait le *vide préalable*.

Un des résultats les plus importants et qui donne le plus de contentement au malade, c'est la cessation immédiate de la douleur et la reprise des mouvements articulaires, sans aucune gêne.

Dans les épanchements hématiques, le traitement varie de trois à huit jours ; l'origine en est traumatique ; le malade a reçu un coup violent sur le genou ou est tombé sur cette articulation.

Le produit de l'aspiration est généralement ou du sang pur noirâtre, non coagulé, ou un liquide séreux, fortement coloré par le sang.

Dans ce cas, une aspiration seule quelquefois suffit, jamais plus de deux ou trois aspirations.

Les épanchements simples, surviennent d'une façon suraiguë avec douleurs violentes et gonflement immédiat, ou se développent, lentement, sans cause appréciable, à la suite d'une fatigue ou d'une blennorrhagie et d'une façon insidieuse.

Les épanchements survenant avec douleurs violentes, fièvre, etc., pourraient se ranger, au point de vue du traitement, dans la classe des épanchements hématiques ; ils guérissent très-vite comme dans le rhumatisme articulaire ; l'aspiration est surtout faite pour soulager le malade. Le liquide extrait est filant, fibrineux, verdâtre, riche en leucocytes.

Quant aux hydarthroses qui se développent d'une façon lente et insidieuse, le traitement dure de huit à quinze jours ; la compression rend ici de très-bons services ; il faut avoir soin d'aspirer tout le liquide et chaque fois qu'il se présente.

Il y a donc un immense avantage à employer l'aspiration dans le traitement des épanchements du genou. Combien en effet de malades restent couchés des mois entiers, retenus

par la présence d'un hydarthrose, soit simple soit hématique qui se trouverait débarrassés en quelques jours par l'aspiration.

L'aspiration est donc le mode de traitement le plus rapide et le plus efficace. Facilement supporté, par le malade, il n'a pas pour lui les accidents et les inconvénients qui accompagnent souvent les autres remèdes.

Nous ne saurions mieux exprimer notre pensée qu'en citant cette phrase que nous empruntons à la *Gazette hebdomadaire*, et qui peut être considéré comme une loi générale.

“ Quand un liquide quelque soit sa nature, s'accumule dans une cavité séreuse, et quand cette cavité est accessible, sans danger pour le malade, à nos moyens d'investigation, notre premier soin doit être de retirer le liquide ; s'il se forme de nouveau on le retire encore et plusieurs fois si cela est nécessaire, de manière à épuiser la séreuse par un moyen tout mécanique et absolument inoffensif, avant de songer à en modifier la sécrétion par des agents irritants et quelques fois redoutables. ”

A l'appui de nos avancés, nous citerons un cas que nous venons d'opérer à l'Hôtel-Dieu en présence de plusieurs de nos collègues et de nos élèves.

Le 4 mai entre à l'hôpital, dans notre service, salle St. Joseph, Louis Duchaine, scieur de bois, âgé de 75 ans.

Ce malade souffre depuis huit jours d'une douleur très forte dans le genou gauche ; il attribue sa maladie, à la pression et au frottement de son genou sur la pièce de bois qu'il est obligé de consolider et de maintenir en place dans l'exercice de son métier.

A l'examen, nous trouvons la peau rouge, l'articulation gonflée et douloureuse, très sensible à la pression. La fluctuation est manifeste. La quantité du liquide épanché paraît assez considérable.

Confiants dans les préceptes précédemment énoncés, nous transportons le patient à l'amphithéâtre et lui faisons la ponction avec l'aspirateur Potain.

Dans un instant, nous retirons au moins trois onces d'un liquide sero-purulent. Nous appliquons la compression graduée avec la ouate et des bandes de flanelle, telle que nous l'avons recommandée dans le manuel opératoire, etc. Aussitôt après l'opération le malade s'empresse de nous dire qu'il se sent très soulagé, que la douleur a complètement disparue, etc. Nous le surveillons attentivement pendant huit jours, après lesquels nous le renvoyons de l'hôpital parfaitement guéri.

Nous avons revu ce malade aujourd'hui même (25 Mai,) et l'épanchement ne s'est pas renouvelé.

—:o:—

**De l'Hygiène et des Statistiques vitales**, par A. B. LaRocque, M. D.,  
Officier de Santé.—(Lu devant la Société Médicale.)

— — —

*Monsieur le Président et Messieurs,*

Comme il avait été résolu, à la dernière séance, d'amener la question des statistiques devant l'Association, je m'étais proposé d'attirer votre attention sur le livre d'enregistrement des mortalités que m'avait procuré le Comité de santé, mais je ne me rappelle vraiment pas de m'être engagé à faire un travail sur le sujet. J'ai cependant vu deux jours après, dans une de nos feuilles publiques, un peu à ma surprise, que notre estimable Secrétaire avait entré dans le procès-verbal de notre dernière séance que j'avais promis de venir ce soir avec un travail sur cette si importante question. Je ne sais pas si je dois lui faire un peu la guerre de m'avoir ainsi compromis, étant persuadé que c'est un moyen dont se sert et probablement se servira notre laborieux et habile secrétaire, afin d'engager les membres de cette Société à traiter sérieusement les questions devant être soumises. J'ai cru plus prudent de ne rien dire et de me mettre courageusement à l'œuvre et je m'y suis mis d'autant plus volontiers, Messieurs, que j'étais convaincu que vous seriez prêt d'accepter la question vitale qui doit faire l'entretien de cette séance;

vô que vous aviez traité avec un si vif intérêt et tant de clarté pour le bien-être de la société la question de la vaccination.

Je dois vous faire l'aveu, Messieurs, que depuis à peu près cinq ans, une idée me vint à l'esprit, et, depuis ce temps, cette idée m'a incessamment obsédé. Tantôt les circonstances les plus favorables semblaient favoriser la réalisation de mon idée chérie, tandis que d'autres fois des obstacles que je croyais insurmontables menaçaient de la faire évanouir pour toujours. Cependant après tant d'oscillations entre la crainte et l'espérance, mon idée n'en est pas demeurée moins ferme ; et sachant que souvent la persévérance vainc les plus grands obstacles, j'ai tenu bon et je ne le regrette pas, car je crois, Messieurs, avoir trouvé dans l'union, la concorde, l'amour de la science et du bien de mes confrères qui viennent ici, deux fois par mois, se réunir dans cette enceinte les moyens de réaliser le projet que je ne retarderai pas plus longtemps de vous faire connaître. Et voici donc toute mon idée concernant ce projet.

Ce serait, outre le but que s'est proposé notre association de traiter des questions purement médicales et qui concernent les cas de la pratique privée, de former une institution dont les tendances seraient de résister aux nombreuses causes physiques et morales qui menacent d'augmenter si considérablement la mortalité et d'abaisser aussi en conséquence le niveau intellectuel et moral de la population de notre cité. Et nous ne pourrions plus efficacement atteindre ce but qu'en faisant connaître les bienfaits d'une science, vous me permettez de le dire, par trop négligée parmi nous, reconnue cependant comme étant la plus belle conquête de la Médecine. Oui, Messieurs, l'Hygiène dont je veux parler est la science à laquelle nous devons recourir, si nous voulons accomplir convenablement la tâche que nous impose la Providence dans l'exercice de nos devoirs professionnels envers la société. Car l'Hygiène a pour objet la conservation et le développement de l'homme, tant dans sa vie individuelle que dans son existence collective. Luttant sans cesse contre la destruction

dans l'ordre matériel comme dans l'ordre moral, l'humanité déchuë a toujours trouvé dans cette science appliquée selon l'esprit chrétien, les moyens de reconquérir jusqu'à un certain degré sa supériorité primitive.

Si nous jetons un coup d'œil sur les pages de l'histoire des peuples, nous voyons que chaque fois qu'une agglomération d'hommes se forme dans le but de s'organiser pour durer, elle revêt du pouvoir ceux qui comprennent le mieux tous ses besoins sociaux, et le pouvoir ainsi établi, tend à communiquer au noyau d'une nation cette plasticité sociale si nécessaire à la perpétuité de l'espèce.

L'Histoire de l'Hygiène, dans l'ordre des temps, renferme quatre époques principales et est représentée par le prophète, le législateur, le savant et le christianisme dont les lumières font ressortir de cette science comme de toutes les autres la vérité dans toute sa splendeur. Moïse, prophète, sous l'inspiration divine, ordonne avec autorité. Lycurgue, législateur, implore l'Etat. Hyppocrate, savant, s'adresse à la raison, en étudiant les rapports des phénomènes de la nature. Le Christ fait prévaloir la spiritualité et suggère un règne en rapport avec ce but, il ordonne de respecter la vie individuelle en enseignant que l'âme de chaque homme sous son enveloppe matériel a droit aux prérogatives de l'immortalité. L'Hygiène moderne ne s'adresse ni à une nation ni à une classe d'individus, mais indistinctement à tous les hommes. Venez à moi, vous qui êtes chargés, a dit le Christ. L'isolement, la séquestration des lépreux sont le principe de la prophylaxie du Code mosaïque. Les fréquentes ablutions encore en usage chez les Arabes étaient aussi prescrites. La prohibition des alliances n'était-elle pas une preuve convaincante que Moïse connaissait les causes de la décadence des races ? En se mariant lui-même à une femme étrangère à la famille d'Israël, n'a-t-il pas reconnu le principe du croisement des races ? Il connaissait l'effet de l'alimentation sur la constitution des individus comme sur le bien-être d'une nation. La prohibition de la viande de porc, très souvent affectée d'une maladie analogue

à la lèpre, était une sage précaution sanitaire de la loi mosaïque.

On ne saurait trop apprécier toutes ces lois hygiéniques instituées dans le but de faire du peuple juif un peuple fort, vigoureux et moral. Ces préceptes sanitaires, transmis de génération en génération et conservés par la nation juive jusqu'à nos jours, lui ont valu une protection toute particulière dans les différentes épidémies qui ont sévi avec tant de fureur chez les autres peuples. On m'a donné, l'année dernière, une statistique montrant la relation des décès juifs et chrétiens en Europe depuis 1833 à 1841.

Il y avait 1 décès sur 34 chrétiens et 1 juif sur 49. La moyenne de la vie était de 26 ans chez les chrétiens et de 37 ans chez les juifs. On vante avec enthousiasme les institutions de l'ancienne Grèce et surtout celles de Lycurgue. Des lois vouaient les enfants nouveaux nés à une mort certaine s'ils étaient trop faibles pour devenir des citoyens utiles; elles enlevaient l'enfant dès l'âge de sept ans à la tutelle de ses parents; enfin, sous prétexte d'amour pour la patrie, elles monopolisaient les forces physiques et morales. Ce sont là des institutions que l'on veut comparer aux lois de Moïse.

Ce qui surtout nous frappe, c'est l'usage des Grecs, des Thébains et des Romains, d'abandonner les enfants aux exécuteurs et de les faire mourir dans les cas d'infirmité. Platon, cette intelligence supérieure, approuvait ces lois iniques. Il va jusqu'à reprocher à Hérodius d'avoir voulu prolonger la vie chez des valétudinaires. Les pères du Christianisme reprochèrent aux Romains leur inhumanité. Qui d'entre vous, dit Tertulien, n'a pas à se reprocher d'avoir tué un enfant innocent à sa naissance? Il existait cependant des institutions qui avaient une heureuse influence sur la santé publique. On sait que les Ediles veillaient à la salubrité des habitations et des substances alimentaires, et ce qui existe, des aqueducs et des égouts nous donne une idée de leur organisation municipale.

Les gymnases et les bains des Romains étaient construits

avec la plus grande somptuosité. Les ruines des bains de Néron, d'Agrippa, de Dioclétien, de Tite et de Trajan, témoignent de la magnificence avec laquelle ils étaient construits. On abusa cependant de la gymnastique au point qu'elle fut une cause de démoralisation chez ces peuples. Les esclaves et les gladiateurs succédèrent aux Athlètes. Le sang coula dans l'arène, le peuple Romain se délecta dans les infamies les plus révoltantes pour l'humanité.

L'instinct de conservation dont sont animées les masses comme les individus et qui se manifeste plus ou moins dans les institutions et les usages des peuples est ce qu'on peut appeler l'hygiène spontanée.

L'hygiène scientifique ne pouvait surgir que par l'étude et l'observation. C'est d'Hippocrate qu'est originée l'Hygiène scientifique, c'est lui qui le premier a étudié l'effet des différents modificateurs externes qui influent sur l'organisme en santé aussi bien que dans un état morbide. Il a proclamé l'utilité de l'Hygiène dans les lignes suivantes :

Celui qui par ses recherches pourrait connaître la nature des choses extérieures pourrait aussi toujours choisir ce qui est le meilleur, or le meilleur est ce qui est le plus éloigné du nuisible. (Œuvres complètes. Traduction de Littré).

Les connaissances limitées d'Hippocrate sur la physique et l'anatomie ne lui permettaient de se prononcer que par hypothèse et par imagination. Cependant son observation, sa sagacité lui faisaient connaître avec justesse la liaison des effets avec leurs causes. Ce qu'Hippocrate savait le mieux, dit avec raison Littré, c'était les effets produits sur le corps par l'alimentation, le genre de vie et l'habitation. Ce qu'il savait le moins, c'était le mécanisme des fonctions. De là le caractère de son Étiologie, toute tournée vers le dehors. (T. I, p. 445). Aussi se préoccupe-t-il sans cesse des changements de l'atmosphère sur la constitution suivant les saisons et les climats.

L'administration des aliments et des exercices fait ensuite l'objet de sa plus grande préoccupation. Concernant une trop

forte alimentation voici ce qu'il dit : " Mais on commettrait une grande faute, une faute non moins malfaisante à l'homme, si on lui donnait une nourriture insuffisante et au dessous de ses besoins, car l'abstinence peut beaucoup dans l'économie humaine pour rendre faible, pour rendre malade, pour tuer. Toutes sortes de maux sont engendrés par la vacuité, différents il est vrai de ceux qu'engendre la réplétion, mais non moins funestes ". Et plus loin " qu'une abstinence intempestive ne cause pas de moindres souffrances qu'une intempestive réplétion. Mais l'œuvre hyppocratique le plus intéressant est le Traité des airs, des eaux et des lieux. Cet ouvrage est pour le médecin un trésor inépuisable d'informations utiles.

Hippocrate est avec raison appelé le père de la médecine et de l'hygiène. Cette science a cependant été régénérée par l'esprit chrétien. Le Christianisme établit une vaste différence entre les institutions des anciens et celles des modernes. Le matérialisme était le but auquel tendait l'antiquité ; le christianisme au contraire enseigne que la spiritualité doit être l'objet de nos aspirations, pour cela il déclare une guerre acharnée à la sensualité ; et telle est l'opposition des deux substances qui composent l'homme, qu'il est difficile d'établir entre elles cet équilibre si nécessaire à son bien-être.

Le christianisme institué dans le but de pourvoir à tous les besoins physiques, intellectuels et sociaux de l'humanité, tout en se proposant la spiritualité de l'âme, ne laisse pas cependant d'admettre l'influence des organes sur l'âme. C'est pourquoi la parole du Christ s'app'ique dans l'ordre physique comme dans l'ordre moral à tous ceux qui souffrent. Venez à moi, dit le Christ, vous tous qui êtes chargés. Les institutions modernes sont conçues dans le but de soulager les misères et les maladies du pauvre, elles ne sont pas faites pour ceux qui vivent dans l'abondance. On y reconnaît l'esprit chrétien qui les distingue des institutions de l'antiquité outre l'établissement d'institutions publiques pour soulager l'humanité souffrante. C'est aussi par la dispersion des connais-

sances hygiéniques, que l'on fera disparaître l'ignorance, cause de tant de maux qui pèsent sur l'humanité. Car l'hygiène a non seulement pour but de guérir et de se garantir des maladies, mais son objet est aussi de perfectionner l'homme comme être physique, intellectuel, social, moral et religieux. Cette science lui procure une éducation appropriée à tous ses besoins, qu'elle lui enseigne de retenir dans les limites du devoir.

C'est par l'hygiène que l'homme apprendra à jouir sans abus, et qu'il retiendra ses besoins sur le point de dégénérer en passions.

L'heureuse mère de famille conservera sa santé et celle de ses enfants. C'est par l'hygiène que les pères et mères apprendront à fortifier leurs propres sentiments lorsqu'ils seront trop faibles pour servir à leur bonheur ainsi qu'à celui de leur famille. C'est par l'hygiène que l'on apprendra à surveiller aux besoins de l'homme depuis sa naissance jusqu'au terme de sa vie, qu'on lui enseignera à vivre selon des lois dont l'observation le protégera pendant ses tendres années contre la fougue des mauvaises passions, si préjudiciables à la santé du corps comme à celle de l'âme ; dans son âge mur le rendra utile à la société et lui fera passer sans douleur une vieillesse pleine de doux souvenirs et quand il lui faudra payer l'implacable dette à la nature, le fera éteindre insensiblement exempt des angoisses de la douleur.

La régularité des fonctions de l'organisme physique contribue puissamment au développement de l'organisme physiologique dont l'action normale nous fait vivre de la vie intellectuelle, de cette vie qui fait le charme de nos jours.

La vie intellectuelle tend de plus en plus à développer en nous les facultés morales et religieuses.

Dans l'ordre naturel, le corps soumis à ses lois tend à la conservation et au développement de l'homme comme être physique, dans l'ordre surnaturel, l'âme soumise aussi aux lois morales, s'élançe sans cesse vers le noble but pour lequel elle a été créée, vers le beau, le vrai, le bien. L'âme qui

est tout ensemble intelligence et volonté doit régner par droit de suprématie sur tout l'organisme et favoriser dans l'être humain cette loi de perfectionnement qui doit le faire aspirer au plus haut degré de perfection possible. Car l'homme a non seulement reçu de la nature les formes les plus parfaites dans la structure de son corps, mais aussi le sentiment de la Divinité, l'intelligence de ses ouvrages dans son esprit, l'instinct de l'infinité et de l'immortalité dans ses aspirations. Il est composé d'un corps et d'une âme, de matière et d'esprit dans une union si intime que son parfait développement dépend de l'action réciproque et de l'harmonie de ses deux substances.

L'Hygiène, appuyée sur les principes immuables du christianisme, flambeau à la clarté duquel, toute science devrait être approfondie, repousse toute doctrine qui tendrait au matérialisme dont les erreurs, détruisant les prérogatives de l'âme sur le corps restreignent l'homme, l'attachent, le lient à des jouissances purement sensuelles, trompeuses et passagères; elle repousse aussi d'un autre côté toute philosophie spiritualiste erronée dont les enseignements voudraient rendre la Divinité responsable de tous les maux qui affligent l'humanité et la vouer ainsi à un fatalisme dangereux dont l'effet serait de paralyser la volonté, de lier le libre arbitre de l'homme.

L'Hygiène bien comprise étudie l'homme non seulement comme être purement spirituel ou matériel, mais bien tel qu'il est en réalité comme être spirituel et matériel. Aussi la pratique du Code hygiénique ressortant de tels principes établit dans tout l'organisme, tout en conservant la hiérarchie de l'ordre entre la force physique, intellectuelle et morale cet équilibre, ce doux balancement qui font le vrai bonheur de l'homme tant dans sa vie privée que dans sa vie collective.

Pour le corps c'est la santé, pour l'âme c'est la vertu, pour l'esprit c'est la raison. Placé dans cette condition, l'homme peut convenablement pourvoir à tous ses besoins comme être physique, intellectuel, social, moral et religieux.

(A continuer.)

**Influence désastreuse de l'allaitement artificiel par le Dr. S. A. LONGTIN, de Laprairie.**

D'après les renseignements que j'ai eus de plusieurs confrères et d'après ma propre expérience, le tiers à peu près des enfants qui ne sont pas élevés au sein de la mère, meurent avant d'avoir atteint l'âge d'un an.

Je citerai à l'appui de cette assertion l'extrait suivant du Dr. Denis Dumont :

“ Dans le département du Calvados, les naissances, en 1865, ont été au nombre de 9,611.

“ Les enfants morts avant un an, sont au nombre de 1,684, ce qui donne indistinctement, pour les enfants élevés au sein et au biberon, une mortalité de 17,50 pour 100.

“ Sur ces 9,611 enfants, 6,407 ont été élevés au sein, et 3204, ont été élevés au biberon.

“ Le nombre des décès pour les 6,407 enfants élevés au sein, a été de 698, c'est-à-dire de 10,89 pour 100.

“ Le nombre des décès pour les 3,204 enfants nourris au biberon a été de 986, c'est-à-dire que la mortalité a atteint le chiffre effrayant de 30,77 pour 100.

“ Mettons en regard ce double résultat :

“ Mortalité des enfants élevés au sein.....	10	pour	100
“ “ “ biberon.....	30	“	100

Ces chiffres sont éloquentes ; ils confirment pleinement les accusations portées contre l'allaitement artificiel ; ils proscrivent l'usage du biberon, et font peser sur les parents qui s'en servent, à moins d'une nécessité impérieuse, une très-grave responsabilité ; enfin ils doivent provoquer de la part des hommes de science, les plus constants efforts pour débarrasser notre pays de ce régime meurtrier qui nous enlève chaque année un si grand nombre d'enfants.

Toute la part de l'influence désastreuse du biberon est-elle faite quand on a indiqué les décès qui doivent lui être imputés ? Telle n'est pas mon opinion : après les tués, il faut compter les blessés.

Si ce système enterre tant d'enfants, n'est-il pas rationnel de supposer qu'il enterre d'une manière profonde, irrémédiable, la constitution d'un très-grand nombre ?

Voici ce que dit le Dr. Denis Dumont à ce sujet :

“ L'influence malfaisante du biberon sur les nouveau nés se résume par deux mots : *mort* des uns ; *étiolement* des autres.”

Toutefois, d'après mon humble opinion, tout le mal n'est pas imputable à l'allaitement artificiel. Gardons-nous de faire du biberon le bouc émissaire chargé de toutes nos fautes, de toutes nos infractions aux lois de l'hygiène.

De combien d'erreurs, de préjugés, de coutumes absurdes nos pauvres enfants, ceux qui sont élevés au biberon comme les autres, ne sont-ils pas victimes ?

Personne ne contestera que l'allaitement artificiel, s'il était fait avec soin, en respectant scrupuleusement les lois de l'hygiène, serait moins funeste.

Le chiffre de 30 pour 100 pourrait être certainement abaissé.

En terminant, je me permettrai de dire, que, perdre le tiers des enfants avant qu'ils aient dépassé leur première année, c'est une proportion exorbitante et impossible à tolérer dans un siècle qui veut le progrès. Il faut réduire ce chiffre : c'est une question d'humanité et de patriotisme.

Nous avons eu le courage de regarder en face un mal honteux, ayons le courage de rechercher les remèdes qu'il réclame et de les appliquer. On aura beau assujettir les nourrices salariées à une surveillance sévère, on aura pu atteindre que quelques uns seulement de ces abus déplora- bles qui font injure à la civilisation.

Le mal a des causes diverses, et ce n'est pas avec des armes administratives qu'on donnera aux familles ce qui paraît faire défaut, c'est à-dire la bonne volonté et le désir de conserver des enfants.

Pour y parvenir, il faut un changement dans les idées et les sentiments ; il est indispensable de faire comprendre aux masses que le respect de la vie humaine, quelque chétive

qu'elle soit, est une question de conscience. Or le sentiment religieux seul peut faire accepter comme un devoir l'obligation de conserver un enfant qui n'était pas désiré, et qui est une charge.

Ce même sentiment serait encore une sauvegarde contre l'ignorance, car il ordonne de rechercher les prescriptions de la science et de s'y soumettre.

—:o:—

### SOCIÉTÉ MÉDICALE DE MONTREAL.

Séance du 23 mai 1873.

Le Dr. J. G. Bibaud, président, au fauteuil.

Officiers présents : Drs. J. P. Rottot, F. X. Perrault, J. W. Mount, G. Grenier.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Proposé par le Dr. O. Bruneau, secondé par le Dr. F. X. Perrault, que les Drs. G. Archambault (de Montréal) et J. Ducharme (de Waterloo) soient admis membres actifs. Adopté.

La discussion sur la méningite cérébro-spinale est à l'ordre du jour.

Le Dr. J. W. Mount rapporte le cas d'une jeune fille, âgée de 10 ans. Il y a 53 jours que la maladie a débuté chez elle et la convalescence ne fait que commencer. Au bout de trois semaines, la malade paraissait guérie, mais une rechute est survenue. Il existe encore chez elle de la surdité. Il a employé les sangsues, le bromure de potassium, l'extrait de la fève de Calabar et l'onguent de biniodure de mercure en frictions sur le rachis. Comme ce dernier remède avait produit la vésication, il a appliqué ensuite des cataplasmes qui ont paru soulager beaucoup la céphalalgie.

Le Dr. Ricard rapporte aussi quelques observations. Une de ses malades est restée sourde jusqu'à présent. Il a employé le calomel, le bromure de potassium et chez un enfant de 3 ans la valériane. Ce dernier remède que le Dr. Pain-

chaud, de Varennes, lui avait suggéré a produit un effet calmant très marqué. La maladie, selon lui, n'est pas une simple inflammation ; elle n'est pas due non plus à un principe septique ; mais plutôt à un principe volatil dans le genre de celui qui détermine les fièvres intermittentes.

Le Dr. Bruneau rapporte un cas qu'il a traité par les purgatifs, le calomel, l'opium, l'ipécac et le bromure de potassium. Les douleurs chez ce malade étaient très marquées dans la région lombaire ainsi que dans les muscles abdominaux.

Le Dr. Grenier rapporte le cas suivant : Un homme, âgé de 30 ans, se plaignait depuis trois semaines d'une douleur à la partie postérieure du cou. Après une course prolongée dans le but de parvenir au théâtre d'un incendie, il fut saisi d'un violent frisson. Le lendemain, quand le Dr. vit le malade, la fièvre était très forte, le pouls dur et plein, 110 à la minute, la céphalalgie intense arrachant des cris au malade, la douleur du cou avait augmenté et le malade se plaignait aussi d'une forte douleur au sacrum. La peau présentait sur la poitrine et dans le dos quelques taches douloureuses sous forme de papules rouges. Pas de vomissement. La respiration était caractéristique, laborieuse, se faisant avec bruit à travers les narines, comme si le sujet eut éprouvé beaucoup de difficulté à remplir ses poumons. Une saignée générale fut pratiquée suivie de l'administration d'une poudre de jalap et calomel, et du bromure de potassium à la dose de 15 grains toutes les 3 heures. Quelques heures après, la douleur était aussi forte et le malade, très-agité, demandait à grands cris du soulagement. Application d'une douzaine de saignées, léger soulagement à la suite. La glace fut appliquée sur l'occiput et la partie supérieure du rachis. L'administration d'un grain et demi d'opium lui procura quelque repos. Le lendemain, mêmes symptômes, mais le pouls est moins dur et la fièvre diminue. Le bromure est continué en ajoutant 10 gouttes de Tr. de fève de Calabar par dose et une poudre de Dover de 10 grs. est administrée.

Le surlendemain, le pouls est descendu à 75 à la minute, la température semble normale, peu de fièvre, le malade est dans un état demi-comateux. Réveillé avec difficulté, il répond nettement aux questions qui lui sont posées. Des frictions sur le rachis avec l'onguent de biniodure de mercure sont faites toutes les six heures.

Le jour suivant, la fièvre est revenue, la céphalalgie est encore intense, le malade est tout-à-fait réveillé. Une dose d'hydrate de chloral de 15 grs. amène un sommeil à peu près semblable à celui produit par l'opium.

Alors la céphalalgie et la roideur du cou commencent à diminuer graduellement. Le malade est tenu pendant une vingtaine de jours sous l'influence du bromure à la dose de 15 à vingt grains toutes les trois heures et de temps à autre de la fève de Calabar.

A cette époque, la convalescence s'établit et la quinine fut substituée à ces médicaments.

Un second cas chez un jeune homme de 20 ans qui fut attaqué de la maladie quelques jours après être venu demeurer dans une maison où un enfant venait de succomber à la même affection fut peu intense et fut traitée par la saignée locale et les autres moyens ci-dessus indiqués. Dans ce dernier cas, le délire fut plus marquée que dans le premier.

Quelques-uns pensent que la maladie est de nature rhumatismale.

Le Dr. Bowling, de Nashville, Tenn., croit qu'elle est due à un principe particulier et distinct venant du dehors, et la place par conséquent dans la classe des maladies zymotiques. Il admet quatre variétés de l'affection.

1<sup>ère</sup>. La maladie tue sur le champ en quelques heures avant l'apparition des symptômes caractéristiques.

2<sup>ème</sup>. Détermination du sang aux méninges et aux centres nerveux—hypérémie locale avec mouvement accéléré du sang dans la partie.

3<sup>ème</sup>. Hypérémie locale avec diminution du mouvement du sang—congestion.

4ème Hypérémie locale avec stase du sang et l'établissement d'une nouvelle fonction, savoir, l'exsudation ou l'inflammation avec ses produits.

Dans la première forme on ne peut rien faire.

Dans les trois autres, l'opium, selon lui, est le seul remède qui mérite notre confiance.

Le Dr. Hingston a remarqué, dans un grand nombre de cas, de la surdité qui persiste encore chez quelques-uns. Chez un malade il y avait aussi strabisme, paraplégie et aphonie complète. Etant persuadé que les malades meurent par septicémie, il ne peut approuver le traitement antiphlogistique. Une inflammation ne tue pas en 9 heures de temps, cependant il a vu un enfant mourir dans ce court intervalle. D'ailleurs, en général, la théorie qui nous enseigne de saigner dans les inflammations n'est pas acceptable. Dans l'inflammation le système nerveux est le premier affecté comme Billings l'a établi. Certains organes plus faibles que d'autres sont prédisposés à s'enflammer. Alors il y a dilatation des capillaires et congestion, preuve de faiblesse. Cette dilatation ne se fait pas, comme Hunter le voulait, par la *vis à tergo*, mais par l'influence du système nerveux. On ne peut pas abrégier la durée de l'inflammation, mais la faiblesse qui existe dans toute maladie inflammatoire indique d'aider la nature par l'usage des toniques et des stimulants. Le Dr. n'a jamais vu succomber sous ce traitement un cas de pneumonie franche et sans complications.

Le Dr. Rottot ne peut pas croire que dans la méningite cérébro-spinale, le sang soit empoisonné. Pour qu'une maladie soit mortelle, il faut qu'il existe une altération d'un organe quelconque. Même dans les fièvres typhoïdes, la mort n'a lieu que par suite d'une lésion de ce genre. Dans l'empoisonnement par la strychnine, par exemple, on trouve un ramollissement de la moëlle épinière, résultat de ce qu'on est convenu d'appeler inflammation. Le Dr. considère la méningite cérébro-spinale comme une inflammation du cerveau et de la moëlle épinière. Comment expliquer la sur-

dité, le strabisme, la paralysie sans altérations matérielles dans ces organes ? On ne connaît pas la nature des fièvres, et le traitement est empirique ou expectant. Même les maladies qui paraissent produites par un virus semblent dérouter nos investigations. Il a vu dans un cas de petite vérole, les papules ne pas se remplir et disparaître sans laisser aucune trace après une saignée.

Cependant il ne saigne pas dans cette maladie, parce qu'il ne rencontre pas chez ses malades le caractère du pouls qui indique la saignée. S'il le rencontrait, il n'hésiterait pas à le faire. Le Dr. Hingston dit que le système nerveux est le premier affecté dans l'inflammation et qu'il existe alors faiblesse. Admettant la première proposition, il ne peut admettre la seconde sans qualification. Dans une maladie inflammatoire, il y a d'abord contraction des capillaires, l'action du cœur est aussi plus forte, il y a surexcitation de la fonction des organes ; ce n'est que plus tard que la dilatation des capillaires survient et la congestion passive. Si l'on peut saisir le malade dans la première de ces conditions et que la dureté du pouls est manifeste, il y a indication de la saignée. Dans la pratique, le Dr. R. ne saigne peut-être pas deux fois l'année, parce qu'il ne rencontre pas ces conditions, mais théoriquement, il ne peut comprendre comment la médecine peut exister sans admettre cette théorie. Les partisans du traitement stimulant laissent marcher la maladie durant la première période et lorsque les effets de l'inflammation, tels que suppuration, etc., sont formés, ils nourrissent et stimulent. C'est ce que le Dr. R. fait aussi dans beaucoup de cas, parce qu'il ne peut faire autrement, mais lorsqu'il peut empêcher ces effets, il cherche à obtenir ce résultat par le traitement antiphlogistique.

Le Dr. Bibaud pense qu'il est difficile de se prononcer définitivement sur la nature de la méningite cérébro-spinale. Il ne considère pas cette maladie comme une inflammation simple, mais comme une fièvre qui présente beaucoup de différences suivant les cas. Les uns sont légèrement

affectés, d'autres très gravement. Tantôt l'on rencontre des pétéchiés, d'autres fois rien de semblable. Il existe aussi un principe intermittent. C'est une maladie atonique avec congestion au cerveau, comme dans d'autres fièvres il peut y avoir congestion vers d'autres organes. Dans trois cas qu'il a rencontrés les malades étaient sujets au rhumatisme.

Pour ce qui est de la nature des fièvres et des inflammations, c'est une vaste question que les plus grands observateurs n'ont pas encore résolu de manière à nous satisfaire.

La discussion étant close, le Dr. O. Bruneau donne avis qu'il proposera à la prochaine séance les Drs. C. A. Lesage (de Ste. Claire) et A. Mathieu (de Montréal) comme membres actifs.

Et la séance est levée.

DR. GEORGE GRENIER,  
Sec-Trés. S. M.

### BIBLIOGRAPHIE.

*The Obstetrical Journal of Great Britain and Ireland, including Widwifery and the diseases of women and children.* Edited by James H. Aveling, M. D., and Alfred Wiltshire, M. D.; with an American supplement edited by Wm. F. Jenks, M. D.; Philadelphia: HENRY C. LEA.

Nous avons reçu le premier numéro de ce nouveau journal qui doit paraître tous les mois par livraison de 72 pages avec un supplément de 16 pages qui présentera un résumé des travaux des médecins américains. Les plus célèbres gynécologistes et accoucheurs de la Grande Bretagne y ont promis leur concours. Le prospectus contient une liste de pas moins de quarante, au nombre desquels on remarque Churchill, Athill, Hewitt, Spencer Wells, etc.

La partie typographique est admirablement bien exécutée, et le papier de qualité supérieure.

Le prix de souscription est de \$5.00 par année.

Depuis un certain temps, les progrès dans les différentes branches de la médecine ont été si grands que la vie d'un homme peut à peine suffire pour se rendre maître du tout. Aussi existe-il maintenant une tendance marquée à créer des spécialités. Bientôt, dans toutes les grandes villes, ces spécialités seront enlevées des mains des charlatans par des hommes instruits dans les différentes branches de la médecine mais qui choisiront un sujet particulier d'étude.

Le journal dont nous annonçons l'apparition est le fruit de cette tendance.

Le médecin de la campagne sera toujours obligé de pratiquer toutes les branches de la médecine, mais l'obstétrique demande de sa part une attention particulière, car cette branche forme une grande partie de sa pratique, et son succès dans les accouchements assure sa réputation.

---

*Rapport annuel des Officiers de santé de la cité de Montréal pour l'année 1872, Montréal, des Presses de la Minerve.*

---

Nous accusons réception de ce rapport qui contient des renseignements intéressants.

Nos officiers de santé commencent d'abord par constater bravement que la mortalité de l'année dernière a été de 37 par mille, chiffre plus élevé qu'aucune autre ville de la Grande Bretagne et des Etats-Unis, sans craindre, paraît-il, qu'on les accuse de ne pas avoir travaillé avec assez de zèle pour la diminuer. Après avoir mentionné la grande mortalité chez les enfants, le rapport énumère les moyens adoptés pour introduire dans le pays la vaccination de bras à bras et avec la lymphé.

La mortalité par la petite vérole depuis le 16 Sept. 1871 au 21 Déc. 1872 a été de 1077 à Montréal et dans la banlieue. Dans la cité proprement dite 896 décès ont eu lieu par cette cause. Le tableau suivant qui montre la grande disproportion qui existe dans le nombre des décès suivant les nationalités présente quelque intérêt.

Total des Canadiens dans la cité...	763	Population....	58,000
“ des Irlandais	“ .... 81	“ ....	29,700
“ des Protestants	“ ... 52	“ ....	33,300
Grand Total	“ 896	“	121,000

Après avoir souhaité succès à la “ Compagnie d'engrais de Montréal”, le rapport insiste sur la nécessité de construire des abattoirs et un hôpital pour les maladies contagieuses. Il suggère un moyen de se procurer le chiffre exact des naissances, aussi bien que de la mortalité et parle de la nécessité d'avoir un règlement sur la prostitution. Un appendice contient une lettre du Dr. Ricard recommandant la vaccination de bras à bras. Si le quart des excellentes suggestions émises dans ce rapport était réalisé, nos officiers de santé pourraient se féliciter de leur ouvrage, mais pour cela il ne faut pas s'en tenir aux paroles, mais forcer le comité d'agir.

DR. GEORGE GRENIER.

## REVUE DES JOURNAUX.

### ANATOMIE.

**Pigmentation de la pie-mère rachidienne dans la maladie d'Addison.**—Dernièrement M. Moxon a appelé l'attention sur ce siège curieux du dépôt pigmentaire dans la maladie d'Addison. Il l'a signalé sur plusieurs sujets morts de peau bronzée. Le docteur Payne a présenté à la Société pathologique de Londres un fait de ce genre :

Dans ce cas, les lésions viscérales étaient exactement limitées aux capsules surrénales, tous les autres organes étaient sains. La coloration bronzée existait seulement aux parties génitales. Quelques taches à peine se faisaient remarquer sur la poitrine, mais la pie-mère rachidienne était tellement chargée

de pigment qu'elle ressemblait à la choroïde de l'œil. Les granulations pigmentaires siégeaient manifestement au microscope dans un système de cellules conjonctives anastomosées entre elles par des prolongements comme dans cette membrane. La muqueuse buccale ne paraît pas avoir été examinée. On sait cependant qu'elle est souvent le siège de pigmentation. Il faut se rappeler toutefois que les taches brunâtres de la muqueuse buccale peuvent se rencontrer dans d'autres maladies que dans la peau bronzée. M. Cayley par exemple les a trouvées chez un sujet affecté d'une simple dyspepsie, et qui guérit très bien.

L'opinion que la maladie d'Addison est une affection nerveuse, a été émise dans le cours de la discussion qui a suivi la communication de M. Payne à la Société pathologique, et elle a été facilement et généralement acceptée. (*Medical Times and gazette.—Lyon Médical.*)

—:o:—

### GYNECOLOGIE.

**Traitement des hémorrhagies utérines par le sulfate de quinine.**  
—M. Guéneau de Mussy a recours depuis plusieurs années à l'emploi de ce médicament dans le traitement de la métrorrhagie, et il lui doit un assez grand nombre de succès, que nous trouvons mentionnés dans la thèse d'un de ses internes, le docteur Bartharez.

C'est principalement dans les hémorrhagies qui surviennent quelques jours après l'accouchement et qui sont accompagnés de fièvre, avec exacerbations quotidiennes que M. Guéneau de Mussy et M. Barthez ont pu constater l'heureuse action du sel de quinine. Dans quelques-unes de ces observations, la quinine n'avait été employée qu'en dernier ressort et après insuccès des autres agents hémostatiques, et elle a mis fin à des hémorrhagies contre lesquelles le seigle ergoté avait été impuissant.

Pour obtenir de bons résultats de cette médication, il faut avoir soin de ne pas administrer le sulfate de quinine à trop

faible dose ; M. Guéneau de Mussy en faisait prendre à ses malades 1 gramme 50 c. en trois paquets, qui étaient administrés de deux heures en deux heures. Chez quelques malades, il suffit de donner la quinine un seul jour. Mais il est prudent de continuer l'administration de ce médicament pendant quelques jours, même après la cessation de l'hémorrhagie.

Le sulfate de quinine est encore de mise lorsqu'il s'agit de modérer le flux cataménial. En pareille circonstance, M. Guéneau de Mussy prescrit des pilules composées de sulfate de quinine et d'extrait de quinquina. Ces pilules qui se prennent à la dose de 6 à 8 par jour, sont composées de :

Bisulfate de quinine..... 15 centigrammes.

Extrait de quinquina jaune. 10 —

F. s. a. une pilule.

—(*Journal de médecine et de chirurgie pratiques.*)

—:o:—

### THERAPEUTIQUE.

**Action du phosphore sur les os,** par le docteur GEORGE WEGENER.—Il résulte des expériences faites par l'auteur que les vapeurs de phosphore produisent toujours une périostite sur les mâchoires et les os de la face quand le périoste a été lésé ; mais si cette membrane n'a pas été préalablement blessée, la périostite ne se produit que rarement. Ces effets irritants du phosphore sur le périoste se montrent aussi sur d'autres os que ceux des mâchoires, mais ils sont moins marqués.

Donné à l'intérieur soit sous forme de pilules, soit sous forme d'acide phosphoreux, le phosphore a sur le squelette une action qui varie suivant l'âge du sujet.

Avant le complet développement de l'animal, on voit sous l'influence de cet agent les nouveaux dépôts osseux se faire plus épais et plus denses qu'à l'état normal. Par exemple, aux extrémités des diaphyses des jointures et au commencement des épiphyses des os longs, le tissu spongieux est remplacé par du tissu compacte, et les parties de l'os qui dérivent du pé-

rioste deviennent si denses que les canaux de Havers vont jusqu'à s'oblitérer.

Lorsque l'animal a acquis son complet développement, on voit les espaces spongieux et les canaux de Havers se rétrécir. Dans les os longs, le canal médullaire est envahi par de l'os de nouvelle formation et même peut quelquefois s'oblitérer complètement, comme on s'en est assuré sur des oiseaux.

Sur les animaux chez lesquels on a fait préalablement des fractures ou des résections on voit, sous l'influence de l'administration du phosphore à l'intérieur, se produire des dépôts plus riches et plus épais d'os nouveau présentant surtout dans les cas de fracture, un aspect éburné.

On détermine ces effets ostéoplasiques en administrant le phosphore à doses quotidiennes assez petites pour n'être pas toxiques même après un usage longtemps prolongé. Ces faits donnent à penser que le phosphore pourrait rendre de grands services dans les cas d'ostéomalacie, de rachitisme, de fractures, ou de caries. (*The british medical journal*, —*Lyon médical*.)

—:0:—

## TOXICOLOGIE.

**Empoisonnement par le phosphore, traité avec succès par la térébenthine.** par le docteur VITO GIUSEPPE, de Marco.—Il s'agit d'une femme de 40 ans, qui avait avalé à jeun, dans l'intention de se suicider, une infusion où avait séjourné un paquet de quatre-vingt-dix allumettes.

L'auteur, appelé deux heures après l'ingestion du poison, constate les symptômes suivants. Douleur très vive à l'épigastre. Facies abdominal. Pouls filiforme. Respiration très fréquente, etc. Il administre séance tenante un vomitif, puis un gramme d'essence de térébenthine. Les symptômes s'amendèrent bientôt, mais la malade fut prise d'une forte diarrhée et rendit une grande quantité d'urine. Deux jours après elle était guérie.

L'auteur pense que la térébenthine agit dans ce cas comme diurétique et purgatif, en favorisant l'élimination du phosphore ; il rejette la théorie de Personne (obstacle à la combustion du phosphore).

—Dans un mémoire fort important, présenté à l'*Académie de médecine de Belgique*, par le Dr. Rommelaere sont relatés trois cas d'empoisonnement parfaitement étudiés, dont l'issue favorable confirme les propriétés antidotiques de l'essence de térébenthine.

Essence de térébenthine.....	4 à 5 gr.
Siróp de fleur d'oranger.....	30 gr.
Mucilaga de gomme arabique.....	120 gr.

A prendre par cuillerée à bouche toutes les deux heures.

Le médicament est continué huit jours dans une observation, quatorze jours dans une autre, quatre jours dans la troisième en diminuant peu à peu les doses.

Nous ajouterons que ces recherches démontrent également la nécessité de l'emploi de l'essence sous forme d'émulsion, nécessité à laquelle nous avons été conduit déjà par l'analyse des observations produites et l'insuccès de l'une d'elles où l'essence avait été employée en capsules.

Enfin nous terminons l'exposé de ce travail en transcrivant les prescriptions suivantes, qui terminent le mémoire du docteur Rommelaere.

“ Il nous paraît indispensable d'unir à l'emploi de l'essence de térébenthine un régime très-sévère, de nature à prévenir autant que possible l'absorption du phosphore. Il est de la plus haute importance de soumettre le malade à la diète pendant les deux ou trois premiers jours, ou tout au moins de ne pas lui donner d'aliments renfermant la moindre trace de graisse... Nous insistons d'autant plus sur ce point, qu'il est d'usage populaire de considérer l'administration du lait comme un moyen des plus convenables dans tous les cas d'intoxication aiguë; or, nous croyons que dans l'empoisonnement du phosphore, le lait ne peut qu'activer l'absorption et

aggraver par suite la position du malade. Les mêmes considérations nous paraissent devoir proscrire l'emploi des purgatifs huileux, tel que l'huile de ricin.» — *Lyon Médical*.

— .o: —

### MEMORIAL THERAPEUTIQUE.

*Croton-chloral-hydrate*.—Ce nouvel anesthésique, signalé d'abord par le Dr. O. Liebreich, est obtenu en faisant passer du chloroforme dans l'allyle. Sur les animaux, le premier effet de l'administration du médicament est une anesthésie très marquée limitée à la tête, le reste du corps conservant sa sensibilité. Sous l'influence d'une forte dose, la mort arrive par paralysie de la moëlle allongée. Ce médicament produit un profond narcotisme sans influencer d'autres organes que le cerveau, tandis que le chloral ne peut pas produire de narcotisme aussi profond sans provoquer de l'anesthésie générale et sans diminuer d'une manière dangereuse l'action du cœur.

*Sirop de Lobélie composé*. (Dr. E. H. TRUDEL).—R.—Racine de Polygala de Virginie, Racine de Scille, aa 1 lb; Racine d'Ipécacuanha, 2 onces; Lobélie,  $\frac{1}{2}$  once; Eau, 1 gallon. Broyez les racines, faites-les bouillir jusqu'à ce que le liquide soit réduit d'un tiers et filtrez. Ajoutez, miel 4 lbs, réduisez à consistance de sirop et ajoutez  $\frac{1}{2}$  gr. d'émétique et  $\frac{1}{2}$  grain de morphine pour chaque once de sirop. On peut augmenter la quantité de morphine ou la retrancher, suivant l'indication.

Expectorant, anodin, employé dans la laryngite, la bronchite, etc.

Dose,  $\frac{1}{2}$  à 1 once toutes les quatre heures.

*Potion pour la dyspepsie*.—Rév. P. C. DUFRESNE, ex-médecin de Laprairie. R.—Séné, 1 once; Gentiane,  $\frac{1}{2}$  once; Gingembre, 1 drachme; Eau bouillante, 1 pinte. Infusez 12 heures, coulez et ajoutez: Sel d'Epsom, 1 à 2 onces; Teinture de cardamome composée, Esprit d'ammoniaque aromatique, 1 once

de chaque. Cette préparation est des plus efficaces dans les cas de dyspepsie compliquée de constipation, de flatulence, etc. Dose—Un verre à vin soir et matin, ou seulement une fois par jour quand le remède agit trop fortement sur les intestins.

*Sirop de racines de Catherinettes.*—R.—Racine de ronce du Canada, oz. viij, (troie), cannelle, clous de girofle, muscade, àà 3 drachmes ; sucre, 4 livres ; eau, 4 chopines. Faites bouillir la racine et les aromatiques dans l'eau pendant une heure exprimez et passez, ajoutez le sucre, faites le sirop et passez de nouveau, ajoutez, Eau de vie 6 onces ; huile de clous de girofle, huile de cannelle, àà 4 gouttes. Dose—1 cuillerée à table. Pour un enfant de deux ans une cuillerée à thé.

Ce sirop est employé avec avantage dans les diarrhées atoniques, dans le choléra des enfants, la dysenterie chronique etc ; et enfin dans tous les cas qui demandent l'emploi des astringents.

*Bronchite chronique.*—Le Dr. Lidell, dit avoir obtenu de bons effets des inhalations d'acide phénique dans cette maladie. Il se sert d'une solution d'un grain par once d'eau qu'il projette sur la muqueuse au moyen de l'appareil pulvérisateur de Codman et Shurtleff, No 5. Une séance de cinq à dix minutes par jour est suffisante.

*Hémorrhoides.*—Le Dr. Newton recommande le suppositoire suivant : R—Acide tannique gr. v ; ext. belladon. ,gr. ssi ; beurre de cacao. q. s.

*Cholera infantum.*—Le Dr. John O'Reilly, (*American Practitioner*) recommande dans la forme gastrique de cette affection où l'épuisement se fait sentir bientôt, et où les symptômes cérébraux surviennent presque au début, le calomel et le bromure de potassium, comme suit : R—Calomel, gr. x ; pepsine sous-nitrate de bismuth, àà gr. iij. M. Divisez en dix poudres dont une toutes les heures. R.—Bromure de potassium, dr. ss, teinture de jusquiame, dr. ij ; eau, oz. i M. Une cuillerée à thé toutes les trois ou quatre heures.

Quand la maladie revêt la forme intestinale, il donne la

*formule suivante* : R.—Acétate de plomb, gr. iv , glycerine, dr. i ; eau de menthe, oz. ss ; teinture d'opium, gtt. iij ; eau distillée, dr. iij. M. Une cuillerée à thé toutes les deux heures jusqu'à modération des évacuations alvines. Quand la maladie dure depuis un certain temps, il faut de plus prescrire le calomel de la manière suivante : R.—Calomel gr. iv ; bicarbonate de potasse, gr. iv ; sucre blanc, grij. M. Divisez en quatre poudres dont une matin et soir.

*Héméralopie.*—Le docteur Philip. GUNTERSBERG recommande l'électricité contre cette maladie. Il se sert d'un courant induit de moyenne intensité et d'électrodes à éponges humides, qu'il promène sur le front et sur les yeux des malades ; chaque séance est de quinze minutes. Il n'est besoin que d'un nombre très-limité de séances pour obtenir la guérison.

*Bromure de fer.*—Le docteur HARRIS, de Belait, recommande ce médicament contre la spermatorrhée et les pertes séminales involontaires. Il le prescrit trois fois par jour une heure avant ou après chaque repas, à la dose de 15 à 25 centigrammes dans un peu de sirop. Au moment de se coucher, il administre une forte dose dans le but de provoquer un sommeil exempt de songes lascifs. 50 centigrammes sont suffisants pour produire l'effet voulu.

*Dysenterie.*—Le docteur J. HALE, d'Owensborough, recommande beaucoup contre cette maladie, la formule suivante, qui est due au docteur Murray et qui depuis vingt-cinq ans est fort employée dans le Kentucky.

Sulfate de soude.....	30 grammes.
Sulfate de morphine.....	5 centigrammes.
Eau pure.....	180 grammes.

A prendre une cuillerée à soupe toutes les deux heures jusqu'à ce que les selles soient devenues faciles et aqueuses ; prendre alors une cuillerée toutes les quatre heures jusqu'à disparition complète des douleurs, du ténésme, des selles dysentériques, etc.

Depuis plus de 15 ans, M. Hale constate les heureux effets

de la préparation précédente ; si on l'emploie dès le début de la maladie il est rare que l'on ne s'en rende pas maître en deux ou trois jours. (*American Practitioner*).—*Lyon Médical*.

*Méningite cérébro-spinale*.—Le docteur N. S. Davis, de Chicago, emploie avec succès la fève de Calabar dans cette maladie ; ce médicament, suivant lui, doit être rangé à côté de l'ergot de seigle, du chanvre indien, du gelsemium, c'est-à-dire parmi les agents qui provoquent la contraction des artérioles ; c'est un tonique vasculaire, et c'est ainsi qu'il aurait sur les centres nerveux un pouvoir anti-congestif, et, par conséquent, une action sédative. L'auteur administre la fève de Calabar soit seule, soit conjointement avec l'ergot de seigle ; il la donne surtout dans la période active de la maladie. (*Medical Examiner*).

*Des anesthésiques en chirurgie*.—En réunissant les statistiques américaines du docteur Andrews, celles dressées à Londres par Richardson, le docteur Morgan donne, dans le *Medical Press and circular*, le tableau suivant, dont l'éloquence est incontestable :

	MORTS.	INHALATIONS.	PROPORTION.
Ether.....	4	92,815	1 sur 23,204
Chloroforme.....	53	152,260	1 sur 2,873
Mélange d'éther et de chlorof....	2	11,176	1 sur 5,588
Bichlorure de méthylène.....	2	10,000	1 sur 5,000

*Vomissement sarcineux*.—M. James Sawyer a retiré les meilleurs effets de la créosote contre les vomissements si opiniâtres qui accompagnent certaines affections chroniques de l'estomac lorsque des sarcines se sont développées dans cet organe ; dans certains retrécissements du pylore, par exemple. Sous l'influence de cet agent, les fermentations sarcineuses disparaissent, et avec elles les différents troubles gastriques qu'elles occasionnent. (*British med. journal*.)

### MALADIES VENERIENNES.

**Traitement de la syphilis.**—M. Spillmann a publié dernièrement un travail intéressant intitulé : *Remarques sur le traitement de la syphilis*. Il résulte des observations recueillies par l'auteur que les accidents secondaires disparaissent avec le traitement tonique comme avec le traitement mercuriel ; mais ce dernier abrège d'un mois environ la durée de ces accidents, fait déjà acquis. L'auteur cherche à montrer que le mercure agit sur la marche ultérieure de la maladie ; les malades qui n'en prennent pas ont assez rapidement des accidents tertiaires très-graves ; les Arabes, qui ne se traitent pas par le mercure, ont des accidents qui rappellent la syphilis du xv<sup>e</sup> siècle. M. Spillmann, conseille donc le traitement mercuriel, et parmi les préparations mercurielles, il préfère les pilules de protoiodure à la liqueur de van Swieten. Les injections sous-cutanées ne sont pas supérieures aux autres traitements, et donnent plus d'accidents que les frictions mercurielles, qui doivent être placées après le protoiodure.—(*Lyon Médical.*)

#### L'emploi de l'iode dans le traitement des maladies syphilitiques.

—En 1865, M. le docteur GUILLEMIN publiait un travail sur les avantages de la substitution de l'iode à l'iodure de potassium dans le traitement des maladies syphilitiques, et citait à l'appui de sa thèse un certain nombre d'observations. Aujourd'hui l'auteur rapporte un nouveau fait dans lequel l'action favorable du traitement s'est montrée très-évidente.

Il s'agit d'un homme de 51 ans, atteint, en 1857, de chancres indurés et plus tard de plaques muqueuses au scrotum. En 1864, début d'une ataxie locomotrice en voie de progrès. Dans l'été de 1869, surviennent des plaques muqueuses dans la bouche. Enfin dans l'hiver de 1869-1870, apparition à la face, particulièrement au menton, et à la joue droite, d'une syphilde pustulo-crustacée. A la commissure labiale gauche existe également une ulcération allongée dans le sens transversal, à peu près de la dimension de cinquante centimes.

Au commencement de 1871, le malade suivit pendant trente jours un traitement par la solution d'iodure de potassium qui ne détermina aucune modification appréciable (L'auteur ne dit pas à quelle dose l'iodure fut administré.) En juillet, un traitement hydrargyrique, poussé jusqu'à la salivation, n'amena aucune modification des lésions cutanées.

En mars 1872, M. Guillemin soumit ce malade au traitement par la solution d'iode ainsi formulée :

Teinture d'iode.....	5 grammes
Eau distillée.....	500 grammes

Au début, il prescrivit 30 grammes de cette solution dont 15 grammes avant le repas du matin, 15 grammes avant celui du soir. Au bout de huit jours, il éleva la dose à 40 grammes.

Après un traitement de dix-sept jours, l'ulcération de la commissure labiale gauche est guérie, les croûtes qui recouvraient les autres ulcérations ayant été détachées, on trouve celles-ci presque complètement cicatrisées; quatre jours après, la guérison est tout à fait complète; il ne reste plus que des taches rouges signalant les points où avaient existé les ulcérations. L'ataxie locomotrice n'a été en rien modifiée par le traitement. En faut-il conclure qu'elle ne soit pas elle-même sous l'influence de la syphilis ?

Voici les avantages que M. Guillemin reconnaît au traitement par la solution d'iode : Cette préparation n'a pas une saveur désagréable, elle ne laisse aucun mauvais goût dans la bouche, aucune âcreté dans la gorge, aussi est-elle prise facilement par les malades. Entre ses mains elle n'a jamais produit aucun symptôme d'irritation du côté des voies digestives, ce qui tient à la proportion minime d'iode contenue dans la solution. En effet, 40 grammes de la solution (dose curative) contiennent seulement 4 décigrammes de teinture d'iode du Codex, c'est-à-dire un peu moins de 3 1/2 centigrammes d'iode métallique. Si 40 grammes n'amènent pas un effet curatif, on peut sans inconvénient aller jusqu'à 80 grammes par jour, mais cela est rarement nécessaire.—La solution d'iode, administrée selon ma méthode, ne donne

jamais lieu, dit M. Guillemin, à des accidents d'iodisme aigu.

Les seuls effets pharmaco-dynamiques, résultant de l'usage de la solution, et qui, ceux-là, se montrent d'une manière presque constante, sont l'augmentation de l'appétit et un peu de constipation.

Sous l'influence de ce traitement, les lésions syphilitiques restent stationnaires pendant quinze, dix-huit jours quelquefois un peu plus, puis à un moment donné, elles subissent brusquement une modification favorable, et la guérison marche dès lors avec une rapidité surprenante, pourvu toutefois que le traitement soit continué sans interruption.

Autre avantage : Le prix de revient du traitement est presque insignifiant, comparé au traitement par l'iodure de potassium, qui est assez coûteux, et souvent falsifié. (*Annales dermatosyphilitiques*.—*Lyon Medical*.)

**Trois observations de paralysie syphilitique, par M. GUITARD.**— Chez le premier malade affecté d'hémiplégie, on constata la présence coïncidante d'accidents syphilitiques tertiaires. La paralysie ayant été dès lors considérée comme déterminée par la syphilis, le malade fut soumis à un traitement spécifique énergique malgré lequel la mort termina la maladie.

Chez le second, atteint de paraplégie survenue après une infection syphilitique dont les manifestations eurent une longue durée, le traitement spécifique secondé par la balnéation thermale sulfureuse, a déterminé une amélioration telle que l'on peut assurer une guérison complète prochaine.

Chez le troisième, présentant aussi des phénomènes paraplégiques, consécutifs à des accidents diathésiques parfaitement établis, l'iodure de potassium, à haute dose, administré concurremment avec les eaux sulfureuses *intus et extra* et la faradisation a amené des résultats tout aussi favorables. —(*Revue médicale de Toulouse*.)

## VARIÉTÉS.

## LES NERFS CRANIENS.

Sæmmering a compté douze paires nerveuses,  
 Willis n'en voit que neuf dans nos boîtes osseuses.  
 L'olfactif tient la tête et chemine en flâneur,  
 Puis l'optique s'élançe en brillant éclaireur.  
 Vient le moteur commun, troisième en la carrière.  
 Il sait accommoder notre œil à la lumière,  
 Et notre œil, sur son ordre, exprime, tour à tour,  
 L'humilité, l'orgueil, l'ivresse avec l'amour.  
 Le quatrième au rang est un bien grêle étique.  
 Il a pourtant grand nom, c'est le grand pathétique.  
 Il n'a qu'un muscle, un seul, pour humble serviteur,  
 Ce muscle est appelé le grand trochléateur.  
 Par lui l'œil projeté reflète, en conséquence,  
 L'horreur et ce pathos que l'on nomme éloquence.  
 Pour nous dédommager, un gros nerf après lui,  
 S'en vient sur le rocher prendre son point d'appui.  
 C'est le trifacial ou la cinquième paire,  
 Surnommé trijumeau. De trois nerfs il est père.  
 Le nerf masticateur il a pour l'ornement.  
 Quant au reste, il ne vit que pour le sentiment.  
 Ce n'est pas tout plaisir, et la fibre nerveuse,  
 Souvent du mal ressent l'étreinte douloureuse.  
 Le moteur, dit externe, au mal peu résigné,  
 Fait tourner en dehors l'œil colère, indigné.  
 Ce nerf est le sixième; arrivent deux compères.  
 Pour complaire à chacun, disons qu'ils font deux paires,  
 Voire même une seule, ils vont au même trou,  
 L'un sur l'autre couchés. L'un est dur, l'autre est mou.  
 Le dur, le facial, fait grimacer la mine,  
 Et le mou, l'auditif, sur tous les sons domine.  
 Quand aux trois nerfs suivants, nous discutons encor,  
 S'ils font un ou bien trois, sans nous mettre d'accord.  
 Nous les voyons s'unir, puis traverser ensemble,

Un vieux trou déchiré qui, tous trois, les rassemble.  
 D'abord ouvre la marche un forcené buveur,  
 Le glosso-pharyngien, ce terrible soifneur.  
 Il lui faut mets corsés, à grands renforts d'épices,  
 Force absinthe et bitter, ses plus chères délices.  
 Le suit et le dépasse un chevalier errant,  
 Tout cœur, voix et poumons, estomac dévorant.  
 Voilà pour son portrait tracé d'après nature,  
 C'est le pneumo-gastrique en la nomenclature.  
 Il entraîne avec lui le spinal, nerf moteur,  
 Puis, vient seul l'hypoglosse, éternel radoteur.  
 J'ai fini mon tableau, un lien sympathique,  
 Unit ces douze nerfs vivant en république.  
 Et cette histoire-là, je veux conter un jour ;  
 Je m'arrête aujourd'hui, chaque chose à son tour.

—(*Mouvement Médical.*)

DR. DUPRÉ.

## L'UNION MÉDICALE DU CANADA.

MONTREAL, 1<sup>er</sup> JUIN 1873.

### LES CHARLATANS.

Indignés de voir le charlatanisme lever la tête plus haut que jamais depuis quelque temps dans notre ville, nous avons signalé, dans notre dernier numéro, ce mal qui menace de prendre des proportions de plus en plus grandes. Il semble que nous ayons touché du doigt une plaie bien profonde et qui a déjà envahi toutes les parties de la province, car nous avons reçu, depuis, nombre de lettres de la part de nos confrères, nous signalant dans leurs localités respectives le même mal sous des formes plus ou moins semblables.

Nous sommes heureux de voir que la profession médicale

qui doit avoir à cœur de faire disparaître les abus qui peuvent affecter d'une manière préjudiciable la santé du peuple, paraît être décidée de prendre les moyens d'atteindre ce résultat. Laisant cette question de côté pour le présent, nous laisserons parler quelques-uns de nos correspondants, nous réservant de revenir sous peu sur ce sujet.

On nous écrit qu'un certain Dr<sup>r</sup> nommé Teasdill qui opérait des guérisons étonnantes, par la seule imposition des mains, vient de mourir à Buffalo. On a trouvé suspendus à son cou les articles suivants : un fer à cheval, une grenouille empaillée, une noisette et un vieux shilling anglais, le tout soigneusement entouré de coton. Ce noble représentant du progrès des lumières possédait surtout un pouvoir spécial pour déloger de l'estomac de ses dupes des grenouilles, serpents, lézards et autres animaux, cause très commune selon lui des maux dont ils souffraient. Il exhibait de plus un grand nombre de certificats signés par ceux qui avaient été délivrés par son pouvoir de ces hôtes incommodes. Ce fait démontre jusqu'à quel point l'homme peut déraisonner quand son égoïsme le fait tomber aux mains des habileurs de ce genre. Plus honnête que bien d'autres, ce pauvre diable paraissait du moins ajouter lui-même une certaine foi au pouvoir de ses amulettes.

Nous citerons maintenant le passage suivant d'une lettre que nous adresse M. le Dr. C. A. Lesage, de Ste Claire.

“ Permettez-moi de vous féliciter sur le succès croissant que votre publication semble atteindre depuis sa fondation. Isolés les uns des autres, luttant avec nos propres ressources contre l'empirisme et le charlatanisme qui nous débordent de tous côtés, sans aucune protection efficace, nous sentirions souvent le courage nous manquer et la foi dans notre dignité professionnelle se perdre bientôt, si une voix amie appelée dans ce moment *l'Union Médicale* ne venait nous soutenir dans la lutte.

“ Dans ce siècle où nous voyons toutes les classes de la société se former en associations pour se protéger, seuls

nous restons les esclaves de cette société sans avoir encore obtenu d'elle en retour une protection efficace.

“ On parlera de renouvellement d'enrèglement, d'examen, de licence, etc., tous autant de sujets qui, dans l'encombrement actuel de la profession, ont une importance vitale, mais cette question du charlatanisme, suivant moi, prime toutes les autres par son importance. Elle est urgente, car c'est un mal qui fait des progrès rapides tous les jours et ce parce que loin de rencontrer des obstacles il est souvent au contraire favorisé par ceux-là mêmes qui devraient chercher à l'arrêter.....Tous les membres de la profession répondront sans nul doute à l'appel que vous faites dans les colonnes de votre journal et vous prêteront, je l'espère, pour atteindre ce but désirable, un concours efficace.”

Le Dr. J. Leclair, de St. Lin, nous adresse la communication suivante :

“ J'ai lu avec plaisir votre article sur les charlatans. Comme j'ai les mêmes idées sur ce sujet, permettez-moi de hasarder aussi quelques observations.

“ Tous les jours l'on ne cesse de parler, vanter et exalter les exploits de cette classe d'êtres que l'on pourrait appeler “Anthropomorphes ” avec Berry Saint Vincent.

“ En examinant ces individus, nous voyons qu'ils affectent un air important, une politesse quelquefois rare et beaucoup de bonhomie.

“ Ce que l'on remarquera invariablement chez eux, c'est que cette *gente spéciale* a quelque chose du Singe, de l'Ane, de la Pie et de la Fée du bon vieux temps. Car ils paraissent posséder beaucoup d'esprit d'imitation, de la souplesse, un cerveau creux, du bavardage, et une grande affectation de mystères et de secrets inviolables. Tous ces défauts, toutes ces infirmités chez l'homme sont, on le sait, regardés comme autant de qualités par une certaine classe, malheureusement trop nombreuse et trop mixte pour n'être pas autorisé à dire avec le poète :

“ De Paris au Japon, du Japon jusqu'à Rome,  
“ Le plus sot animal, à mon avis, c'est l'homme. ”

Quelqu'un aussi a dit, Voltaire, je crois :

“ Les vrais talents s'enfuient découragés et supplantés par  
“ les Imbéciles.”

“ Que le charlatan ne saura pas reconnaître que le même  
“ remède peut, aujourd'hui, guérir, et tuer demain dans la  
“ même maladie.”

Cependant cet homme de génie n'était pas un médecin,  
mais il n'était assurément pas un charlatan.

D'ailleurs toutes les autorités, toutes les facultés de médecine, tous les hommes de raisonnement proclament le même principe.

Et puis, dire que dans notre temps, quelques médecins (mais médiocres) se dégradent de la sorte et se mettent au rang ravallé de tous ces êtres ignorants et éhontés !

N'est-ce pas dégoûtant ?

Il n'y a pas encore bien longtemps, un ancien médecin du Nord a gratifié les médecins de la campagne d'un fameux baume qui a toutes les propriétés de guérir, (malheureusement pour ce célèbre inventeur, ce fameux baume ne se vend presque pas et n'acquiert aucune vogue).

Pourtant il est *bien préparé, avec science* ; mais non, par exemple, approuvé ou analysé par les compétences.

Mais cela n'empêche pas le susdit médecin de hausser les épaules quand il voit passer un enterrement, voulant dire, sans doute, que si le défunt avait bu de son baume on ne le verrait pas porter en terre.

Des miracles se seraient opérés et des membres percés de part en part se seraient *recollés* par la vertu vulnérable (le mot de ce grand médecin, est guérissante) de ce *précieux* remède.

Ainsi donc, comme vous le dites si bien dans votre dernier numéro, la charlatannerie est une incongruité, une nuisance, un opprobre dans la société.

Il faut que cette détestable *gente* disparaisse le plus tôt possible, et il est nécessaire que tous les confrères intelligents et dévoués s'unissent pour obtenir ce but. Il faut que l'inex-

périence de la société soit protégée par la véritable science médicale et non par des médecins, propriétaires de fameux baumes, ou par ceux qui s'intitulent: "Root's doctor," affiche que nous avons eu la honte et la douleur de remarquer dans la belle Cité de Montréal, qui renferme, sans contredit, un grand nombre de sommités et de médecins intelligents et capables.

Un des moyens les plus efficaces pour faire disparaître cette anomalie, ce sont des associations médico-chirurgicales dans chaque district du Bas-Canada comme celles des villes. Par la puissance qui résulte de l'association, l'on obtiendra peut-être notre but, c'est-à-dire que nous aurons fait un grand bien à la société et un grand pas dans la voie du progrès. Nous pourrons, je l'espère, alors réussir à détruire la vente illégale et toujours funeste de ces milliers de prétendus spécifiques, panacées universelles, élixirs de longue vie, etc.

Il est vrai que, pour nous, cet état de chose ne nous nuit pas grandement, mais pour la société et pour l'humanité souffrante, c'est pire qu'une des sept plaies d'Égypte.

—:0:—

### Une Question d'Hygiène.

Durant la dernière session à Ottawa, un si grand nombre de députés et de sénateurs ont été malades ou indisposés, que la législature s'en est émue, et qu'une commission a été nommée pour rechercher les causes qui rendent le séjour des édifices du Parlement préjudiciable à la santé. Il est constant que le système de ventilation et de chauffage est défectueux. Ce n'est qu'un exemple, entre mille, du défaut d'attention que l'on prête en Canada à l'hygiène que l'on étudie, en Europe et aux États-Unis, avec tant de zèle et que l'on enseigne dans tous les collèges et universités.

A ce propos, la *Minerve* fait les remarques judicieuses suivantes :

"Si l'on faisait la même enquête dans plusieurs de nos

collèges et couvents, l'on verrait qu'une foule d'étudiants, jeunes hommes et jeunes filles, sont encore plus maltraités que nos députés. Si tant d'étudiants sortent de nos collèges, presque rachitiques, avec une santé délabrée, on peut en assigner la cause au manque absolu de ventilation dans plusieurs de nos maisons d'éducation. On est arrivé à constater après une foule d'expériences, que pour qu'une personne puisse séjourner vingt-quatre heures dans une chambre, il lui faut au moins 1700 pieds cubes d'air respirable. Or est-ce la quantité d'air que l'on mesure ordinairement aux malheureux dont nous plaidons la cause ? Imaginez quel air ils doivent respirer dans ces dortoirs où l'on empile soixante à cent élèves qui y passent environ huit heures ? Sont-ils mieux traités dans les salles d'études ou de classe ? Là comme dans les dortoirs, ils respirent un air qui se charge rapidement d'acide carbonique et d'autres gaz délétères, et ils s'empoisonnent lentement. Un cours d'études dans ces conditions, c'est l'asphyxie prolongée."

Il serait facile de prouver la vérité de ces assertions en soumettant à l'analyse l'air que la jeunesse est obligée de respirer dans nos collèges et dans nos couvents. La quantité normale d'acide carbonique dans l'air est de 4 parties pour 10,000.

Le Dr. Endemann, sur la demande de l'officier de santé pour la ville de New-York, a soumis à l'analyse, dans le mois de février dernier, dix-sept échantillons de l'air trouvé dans les écoles. La quantité d'acide carbonique a varié de 9.7 à 35.7 parties par 10,000 ; ou, en d'autres termes, plus de deux fois à près de neuf fois la quantité normale. En outre, l'air vicié par la respiration est beaucoup plus délétère que celui qui le serait par l'acide carbonique seul, car il contient de plus des matières organiques qui s'échappent continuellement du corps des individus.

Les mêmes remarques pourraient s'appliquer avec encore plus de force à l'air respiré dans les manufactures, boutiques, etc., car les travaux poursuivis dans ces établissements ten-

dent de plus à charger l'air de poussières plus ou moins nuisibles à la santé.

Il serait temps d'attirer l'attention du public sur cette question, ainsi que sur une foule d'autres points d'hygiène trop négligés parmi nous. La plupart des médecins sont convaincus de l'importance d'apporter à ce point une attention sérieuse, mais obligés avant tout de veiller à leur clientèle, ils ne peuvent consacrer leur temps à faire des études spéciales sur ces questions.

Cependant, le temps approche où le gouvernement va être forcé de passer des mesures sanitaires à l'exemple des autres pays. Ces lois créeront des situations lucratives pour un grand nombre de médecins, et l'on doit voir à ce que tous soient mis en état par une éducation préliminaire sur cette branche de remplir ces fonctions avec honneur pour eux-mêmes et profit pour le public.

En Angleterre, un seul acte du parlement, (*English Factory act*) a créé des situations pour mille médecins et malgré l'éducation si complète reçue dans les universités anglaises, à peine peut-on trouver le nombre requis pour les remplir.

Aussi, il serait utile, croyons-nous, d'ajouter à l'instruction requise des aspirants à la profession, un cours d'hygiène publique et privée. La nouvelle loi médicale de la Province d'Ontario oblige les étudiants de suivre un cours de cette nature. Un cours spécial d'hygiène, en inspirant à l'élève une idée de l'importance de l'étude de cette science, serait le moyen de produire un bien considérable pour la profession et le public en général.

La génération actuelle des médecins ayant fait leur éducation sans cours spéciaux sur cette branche indispensable, il n'est pas étonnant que l'attention publique ne soit pas attirée plus souvent sur les sujets importants qu'elle embrasse. Pour remédier à cet état de choses, il faudrait d'abord prendre le mal à sa racine, et inculquer aux élèves en médecine les connaissances dont ils pourront plus tard faire profiter le public.

## NOS ABOXXNES AUX ETATS-UNIS.

—

Nous croyons compter sur notre liste d'abonnés la plus grande partie des médecins canadiens-français demeurant aux Etats-Unis, cependant comme nous n'avons pu nous procurer les adresses d'un certain nombre, quelques-uns pourraient ne pas avoir encore reçu le journal. Nos confrères établis en dehors du Canada, favoriseraient donc beaucoup notre entreprise en engageant leurs amis Canadiens ou Américains parlant la langue française qui ne reçoivent pas encore l'*Union Médicale*, de s'y abonner au plus tôt. Nous remercions ceux d'entre eux qui ont bien voulu nous envoyer quelques mots d'encouragement.

Pour ceux qui vivent sur la terre étrangère, l'écho du pays a toujours un charme particulier, aussi attribuons-nous ces sentiments de bienveillance à leur attachement au pays qui les a vus naître.

Le Dr. T. J. Langlois nous écrit de Wyandotte, Michigan :

“ Veuillez croire que le journal m'a fait éprouver un sensible plaisir. Honneur et succès au pionnier de notre belle langue française dans le journalisme médical ”.

Le Dr. A. A. Rinfret nous écrit de Danielsonville, Connecticut :

“ Acceptez, MM., mes sincères félicitations pour la manière à la fois habile et toute progressive avec laquelle vous rédigez votre journal—j'allais dire notre journal—puisqu'il est écrit en français. Notre journal ! C'est ainsi que quelques confrères et moi l'appelons dans ce pays et sommes fiers de pouvoir le comparer d'une manière tout à fait avantageuse pour les médecins canadiens-français de Montréal, aux meilleurs journaux de ce genre publiés aux E. U.

“ Courage donc, MM., dans votre œuvre de science, de progrès, et je pourrais dire aussi de patriotisme !

## NOTICES NECROLOGIQUES.

DR. MIVILLE DÉCHÊNE.—Nous avons le regret d'enregistrer la mort du Dr. Miville Déchéne, arrivée subitement le 13 Mai dernier, à St. Roch des Aulnets.

Cette mort a affecté péniblement les nombreux amis que s'était faits le Dr. Déchéne, parmi la jeunesse de Québec, pendant son séjour à l'Université-Laval. Encore dans la vigueur de la première jeunesse, puisqu'il n'avait que 25 ans, doué de talents remarquables, plein d'espérances et d'ambitions, il commençait une carrière qui eût été utile à son pays et plein d'honneur et de gloire pour lui-même. Personne parmi ses compagnons d'études n'a oublié les éloquentes philippiques dont il faisait retentir les salles du *Parlement Universitaire* lors de ces joutes politiques simulées qui passionnaient les esprits à l'égal des luttes et des agitations de la vie réelle. Autant il était bon camarade et joyeux compagnon, autant il était impitoyable en face d'un adversaire. Ces triomphes oratoires ne l'empêchaient pas de recueillir de nombreux lauriers à la fin de chaque année, et lorsqu'il termina ses études professionnelles, il y a deux ans, l'Université-Laval lui conféra le plus haut grade auquel un étudiant puisse aspirer, le titre de Docteur.

Nous nous joignons à ses nombreux amis pour offrir nos plus sincères condoléances à sa famille affligée.

DR. ANDERSON.—Ce médecin bien connu pour avoir été très longtemps le digne Président de la *Société Littéraire et Historique* de Québec, est mort le 15 Mai dernier.

Il s'était dévoué au succès de la *Société Littéraire et Historique* et il y a consacré ses rares talents et plusieurs années de sa vie.

D'origine écossaise, il avait fait son cours collégial et universitaire à Edimbourg. Ses études brillantes avaient été couronnées du doctorat en médecine et d'une nomination

comme membre du Collège Royal des chirurgiens d'Edimbourg.

L'histoire du Canada a été l'objet de ses études constantes, surtout dans les dernières années de sa vie. Ses écrits sur les premiers temps de l'histoire accusent de sérieuses recherches et seront d'une grande utilité pour les historiens futurs.

—*L'Echo de Lévis.*

ASSEMBLÉE DU BUREAU DES GOUVERNEURS DU COLLÈGE DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DU QUÉBEC.—L'assemblée semi-annuelle du Collège des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada a eu lieu mercredi, dans les salles du musée d'histoire naturelle. Les Médecins suivants étaient présents :

Drs. Scott, Rottot, Pelletier, Howard, G. S. Fenwick, Trudel, Robillard, J. S. Landry, Jackson, H. Blanchet, Russell, Belleau, Tessier, Chamberlain, Gibson, R. Church, Weillbrenner, Brigham, Duchesneau, Michaud, Boudreau, Marmette, Dubé, Fenwick, Hamilton, Worthington et Gilbert.

Le Dr. Scott, président, prit le fauteuil à 10 heures et les messieurs dont les noms suivent furent licenciés, sur présentation de leurs diplômes :

MM. les Drs. Gravel, M. D. L, Grondin, L. L, McGuire, L. L, Godfrey, M. D, McGill; J. D. A. McDonald, M. D. M, Whiteford, M. D. M, Guest, M. D. M, Perry, M. D. M, Slack, M. D. M, Farley, M. D. M, Chevalier, M. D. M, F. A. Cutter, M. D. M, Alloway, M. D. M, L. McRobie Fortune, M. D. M, Duhaunt, M. D, Victoria; Archambault, M. D. V; Comeau, M. D. V, Martel, M. D. V, Beau-dry, M. D. V, Coutu, M. D. V, Fafard, M. D. V, Brodeur, M. D. V, Desrosiers Lafrenière, M. D. V, Aubry, M. D. V, Lalonde, M. D. V, Germain, M. D. V, Gaboury, M. D. V, Desautel, M. D. V, Fontaine, M. D. V, Lantot, M. D. V, Laporte, M. D. V, Shepherd, M. D. V, Filiatrault, M. D. V, W. McDonald, M. D. C. M, R. N. Webber, M. D. C. M, G. B. Shaw, M. D. C. M, A. Campbell, M. D. T. C, Astley, M. D. T. C, et F. D. Cutler, L. C. P.

Voici maintenant ceux qui ont été admis à l'étude de la

médecine après examen : MM. Maucotel, Fréchette, Tremblay, Hébert, Jeannotte, Beauchesne, Poisson, Campeau, Fortier, Longtin, Sullivan, Grignon, Robillard, Côté, Brisson, Beaudry, Bourque, Belle, Thérien, Brisette, Frédéric, Lespérance, Lavoie, Martel, Matte Godbout, Carrière, Poisson, Crépeau et Nichols.

— o: —

### NOUVELLES MÉDICALES.

Nos lecteurs ont peut-être eu connaissance du fait de cette jeune fille de St. Léonard qui vit depuis plusieurs mois sans prendre aucune nourriture. Le Dr. B. Vigneau, de St Célestin, qui a été appelé auprès d'elle, donne les renseignements suivants :

“ J'ai vu la jeune fille en question, le 10 Avril. J'ai fait de sa personne un examen *aussi attentif que possible ; je dis aussi attentif que possible*, car je dois faire observer ici qu'elle s'opposait fortement à l'examen que je voulais faire. Antérieurement à cette époque, j'avais essayé à plusieurs reprises de la vacciner, et je n'avais jamais pu la faire consentir à cette légère opération malgré les sollicitations et les instances réitérées de ses parents.

“ Il est faux qu'elle soit d'une maigreur extraordinaire ; elle n'a jamais eu d'embonpoint, son tempérament offrant la variété mixte nerveux-lymphatique.

J'ai constaté une régularité parfaite dans le fonctionnement des poumons ; rien d'anormal du côté du cœur, à part un peu plus de force dans la pulsation de l'artère radiale, ce qui peut très-bien s'expliquer par cette espèce de violence dont son père et moi avons été obligés d'user vis-à-vis d'elle pour me mettre en état de pouvoir faire mon examen ; les intestins remplissaient leur rôle très-irrégulièrement. Partout ailleurs, rien d'anormal, et tout à l'état de santé parfaite. Je n'ai pas eu occasion de la voir depuis l'époque ci-haut citée ; mais le père que je viens de voir un moment avant de me

mettre à la rédaction de cette lettre me dit que c'est toujours pareil. Elle en est aujourd'hui à son soixante-quatorzième jours de jeûne total, à part quatre bouchées de pain qu'elle a mangées il y a huit jours et 2 ou 3 cuillerées à soupe d'eau froide qu'elle boit trois ou quatre fois par semaine.

Debreyne, dans son *Traité de Physiologie historique et philosophique*, après avoir cité plusieurs cas analogues à celui-là, et bien plus extraordinaires encore, termine ainsi : " Tous ces faits ne sont autre chose qu'une aberration de la nutrition, ou plutôt une suspension des fonctions assimilatrices ou nutritives. Il y a un arrêt temporaire de la vie organique ou plutôt des mouvements de composition et de décomposition. Aussi il n'y a le plus souvent aucune sécrétion ni excrétion."

—Nous voyons par la *Gazette de Sherbrooke* que la petite vérole menace de faire des ravages en cette ville, cette année. Plusieurs cas de cette maladie se sont déclarés. Des mesures vigoureuses ont été prises dans le but d'empêcher le fléau de se répandre. Des bureaux de vaccination ont été ouverts et tous les malades ont été transportés dans un Hôpital temporaire.

—Dernièrement, les étudiants en médecine de la Faculté de Paris ont troublé le cours de M. Dolbeau qu'ils accusent de montrer une trop grande sévérité dans les examens. Si l'on veut bien se rappeler, dit le rédacteur en chef de la *Gazette Médicale*, que la plupart des troubles observés à l'Ecole n'ont pas d'autre origine, on finira peut-être par comprendre l'incompatibilité qui existe entre les fonctions de professeurs et celle d'examineur. Que devient en effet la liberté de ce dernier, si, en agissant suivant sa conscience, il est exposé comme professeur, à subir les injures de ceux qu'il a eu à juger ?

—Un étudiant est sur la sellette. Quel est le mode d'action des désinfectants ? demande le professeur.

Bien, répond-il, leur odeur est tellement insupportable qu'elle force les gens à ouvrir leurs fenêtres pour laisser entrer le bon air.

—M. le Dr. L. G. Turgeon, de Montréal, prie son confrère qui possède depuis 1867, son *Atlas d'Ophthalmoscopie*, en allemand et en français, contenant 12 planches et 57 figures par Richard Liebreich, de le lui remettre le plus tôt possible. Il nous prie de faire remarquer que son nom est inscrit sur plusieurs pages de ce livre en sorte que personne ne peut plaider ignorance.

—:—

### NAISSANCE.

—En cette ville, le 31 Mai dernier, la Dame du Dr. Duhamel, un fils.

### MARIAGES.

—A St. Césaire, le 6 Mai, par son frère L. G. Goo. Plamondon, vicaire au Côteau St. Louis, Montréal, Delle. Marie Ozéma Clara Plamondon, dernière fille de feu William Plamondon, Ecr., de St. Césaire, à Joseph Marie Alphonse Perrin, écuyer, M. D., du Côteau St. Louis, Montréal.

—Jeudi le 15 Mai, Frédéric Demers, Ecr. M. D. de Montréal, conduisait à l'autel Demoiselle Sarah Fréchette, fille de feu Olivier Fréchette, en son vivant, architecte de Montréal,

La bénédiction nuptiale a été donnée à l'Eglise de Notre-Dame par le Revd. Messire Rousselot.

Nos meilleurs souhaits de bonheur accompagnent l'heureux couple.

### DECES.

—A St. Roch de l'Acadian, le 13 Mai, à l'âge de 56 ans, Marie Philomène Archambault, épouse de J. J. N. Robitaille, écr., Médecin du Feu.

—A Québec, le 9 Mai, à l'âge de 68 ans, après une maladie de plusieurs mois, soufferte avec une résignation vraiment chrétienne, Dame Joséphine Deschamps, épouse de J. B. Meilleur, écuyer, M. D., ci-devant surintendant de l'éducation pour le Bas-Canada et maintenant Député-Régistrare pour la Province de Québec.

—A l'Epiphanie, le 28 Avril, à l'âge de sept mois, Marie Charlotte, enfant de L. H. Choquette, M. D.

—En cette ville, le premier Mai, à l'âge de 3 mois, Charles Albert, enfant du Dr. J. A. Desjardins.

—A Lévis, le 22 mai, Dame Henriette Canac Marquis, épouse de Joseph René Beaulieu, écuyer, médecin.

# SOMMAIRE.

TRAVAUX ORIGINAUX.—Traitement des épanchements de l'articulation du genou par aspiration, par A. T. Brosseau, M. D.....	241
De l'Hygiène et des Statistiques vitales, par A. B. Larocque, M. D.....	246
Influence désastreuse de l'allaitement artificiel, par le Dr. S. A. Longtin.	254
SOCIÉTÉ MÉDICALE DE MONTRÉAL, Dr. G. Grenier .....	256
BIBLIOGRAPHIE.—The Obstetrical Journal of Great Britain and Ireland.—Rapport annuel des Officiers de santé de la cité de Montréal, pour l'année 1872 .....	261
REVUE DES JOURNAUX.—ANATOMIE. Pigmentation de la pie-mère rachidienne dans la maladie d'Addison .....	263
GYNÉCOLOGIE.—Traitement des hémorrhagies utérines par le sulfate de quinine .....	264
THÉRAPEUTIQUE.—Action du phosphore sur les os, par le Docteur George Wegener .....	265
TOXICOLOGIE.—Empoisonnement par le phosphore traité avec succès par la térébenthine.....	266
MÉMORIAL THÉRAPEUTIQUE. — Groton-chloral-hydrat.—Sirop de Lobélie composée.—Potion pour la dyspepsie.—Sirop de racines de catharinettes —Bronchite chronique.—Hémorroïdes.—Choléra infantum.—Héméralopie.—Bromure de fer.—Dyssentérie.—Méningite cérébro-spinale.—Des Anesthésiques en chirurgie.—Vomissement sarcineux.....	269
MALADIES VÉNÉRIENNES.—Traitement de la Syphilis.—L'emploi de l'iode dans le traitement de la Syphilitique.—Trois observations de Paralyse Syphilitique.....	272
VARIÉTÉS.—Les Nerfs Graniers. ....	275
BULLETIN.—Les charlatans.....	276
Une question d'hygiène.....	280
Nos abonnés aux Etats-Unis .....	283
NOTICES NÉCROLOGIQUES.—Dr. Miville Déchêne.—Dr. Anderson.	284
Nouvelles Médicales .....	286
Collège des Medecins et Chirurgiens du Bas-Canada.....	287
Mia 333. —Décès.....	288

---

On s'abonne à l'*Union Médicale* au Bureau de *La Minerve*, Nos. 212 et 214, Rue Notre Dame, coin de la Rue St. Gabriel.

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration devra être adressé au Dr. George Grenier, à la Boîte 942, Bureau de Poste, Montréal.